

Zoé Kergomard, Université de Zurich

Au-delà du «retard» suisse. Interroger l'histoire du suffrage féminin et de la démocratie à partir de «1971»

Abstract

On the occasion of the 50th anniversary of women's suffrage at the federal level, this article proposes to seize «1971» as an opportunity for critical reflection on the history of democracy. The long history of the introduction of women's suffrage in Switzerland, if it allows us to reflect on the complex mechanisms specific to the national context that may have hindered the suffragist struggle, can also be linked to a transnational history of suffragist movements and democracy. Behind the simple account of a «delay» specific to Switzerland, it is then the gendered construction of modern democracies that can be questioned.

Keywords

Female suffrage, Gender, Democracy, Switzerland, Transnational

En 2021, le cinquantenaire de l'introduction du suffrage féminin au niveau fédéral a reçu un large écho dans le débat public suisse, ce qui s'explique en partie par le dynamisme des mouvements féministes en Suisse et dans le monde. Cet anniversaire prolonge d'ailleurs de riches discussions autour du centenaire du suffrage dans de nombreux pays anglophones et d'Europe du Nord¹. Si l'histoire du suffrage féminin en Suisse a fait l'objet d'un grand nombre de travaux et de débats depuis les années 1980, particulièrement en histoire des femmes et du genre et en études de genre, cette année particulière appelle plus que jamais à ancrer la question des inégalités de genre au cœur, et non à la marge, de l'histoire de la démocratie, tant dans la recherche que dans l'enseignement. Cet article propose en ce sens de se saisir de «1971» comme d'une opportunité de réflexion critique sur l'histoire de la Suisse et l'histoire de la démocratie dans une perspective transnationale. Il s'agit en particulier d'aborder «1971» non comme la correction d'une bizarrerie suisse, d'un «*accident de parcours de l'histoire*» ou d'«*un bégaiement dans le moteur de la modernité*»², mais bien comme un moment de renégociation forcément contrasté de l'ordre de genre inégalitaire – et, partant, de son empreinte sur la démocratie et l'État³.

¹ DuBois Ellen Carol, Bosch Mineke, «Woman Suffrage in Times of Distress», *L'Homme* 32(1), 2021, pp. 117-126, <https://doi.org/10.14220/lhom.2021.32.1.117>, consulté le 17.02.2022. Mes remerciements à Claire Blaser, Francesca Falk, Nadine Fink, Jovita dos Santos Pinto et Pauline Milani pour leurs précieux retours sur ce texte.

² Arni Caroline, «Einführung», in: Schmid Denise (Hrsg.), *Jeder Frau ihre Stimme, 50 Jahre Schweizer Frauengeschichte 1971-2021*, Baden, Hier + Jetzt, 2020, p. 10.

³ Cet article prolonge en ce sens des discussions menées à l'occasion des vingt-cinq ans du suffrage féminin en 1996, dont l'agenda de recherche pour l'histoire de la démocratie reste actuel. Voir «Geschlecht und Staat = Femmes et citoyenneté», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 46(3), 1996, pp. 297-498.

KERGOMARD Zoé, «Au-delà du “retard” suisse. Interroger l'histoire du suffrage féminin et de la démocratie à partir de “1971”», in *Didactica Historica* 8/2022, pp. 15-22.

DOI: 10.33055/DIDACTICAHISTORICA.2022.008.01.15

Que faire du « retard » suisse ? Replacer la lutte pour le suffrage féminin dans une perspective transnationale

On peut d'abord s'interroger sur la fréquence du constat du « retard » suisse dans la couverture médiatique du cinquantenaire⁴. Insister sur ce retard a certainement pour effet de prendre à rebours le *Sonderfall* helvétique, un discours exceptionnaliste d'habitude plutôt positif louant entre autres une démocratie suisse ancienne et particulièrement aboutie⁵. Mais s'arrêter sur cette exception suisse inversée risque de borner la discussion et la mémoire de l'histoire du suffrage féminin aux frontières nationales. Pourtant, c'est bien parce que la lutte pour le suffrage féminin s'est structurée autour de réseaux transnationaux que ce constat s'est rapidement imposé aux suffragistes elles-mêmes. Si l'introduction du suffrage féminin en Suisse est certainement tardive en comparaison internationale, ce n'est absolument pas le cas des mouvements suffragistes. L'histoire globale des féminismes met en lumière les échanges nourris entre actrices d'un contexte à l'autre et la création d'associations internationales au début du xx^e siècle, parallèlement à l'institutionnalisation des mouvements suffragistes aux niveaux national et subnational⁶. Ces relations informelles et ces structures permettent aux suffragistes d'échanger sur leurs problématiques nationales et rendent possible la circulation de schèmes d'interprétations et d'argumentaires en miroir pour revendiquer l'égalité des droits politiques. Dès le début du xx^e siècle, puis particulièrement dans le contexte d'européanisation des années 1960, les suffragistes suisses mettent en avant l'« avancée » globale du suffrage féminin pour dénoncer le « retard » suisse

⁴ DIBBASEY Noa, « 50 Jahre Frauenstimmrecht: Im Schnecken tempo zur Gleichberechtigung », *Blick*, 01.02.2021, <https://www.blick.ch/politik/darum-dauerte-der-kampf-der-frauen-in-der-schweiz-so-lange-dauerte-im-schnecken-tempo-zur-selbstverstaendlichkeit-id16322276.html>, consulté le 07.10.2021.

⁵ EBERLE Thomas S., IMHOF Kurt, *Sonderfall Schweiz*, Zürich, Seismo, 2007.

⁶ MATTER Sonja, LUDI Regula, DELALOYE Magali (eds.), « Transnationale Feminismen. Editorial = Féminismes transnationaux: Editorial », *Traverse* 23(3), 2016; ROCHEFORT Florence, *Histoire mondiale des féminismes*, Paris, Que sais-je, 2018; DELAP Lucy, *Feminisms. A Global History*, Chicago, UP Chicago, 2020.

– et implicitement les manœuvres dilatoires des élites masculines⁷. Mise en avant depuis la première exposition nationale du travail féminin (Schweizerische Ausstellung Für Frauen Arbeit – SAFFA) puis dans les manifestations ultérieures et reprise fréquemment cette année, la métaphore de l'escargot condense efficacement la représentation de la Suisse ratant la marche supposément universelle vers le progrès. Cet argument s'oppose avec force à un discours anti-suffrage qui insiste sur l'exceptionnalité et donc l'incomparabilité de la « plus vieille démocratie du monde », tant face aux standards occidentaux de la « modernité » démocratique, que face à l'introduction immédiate du suffrage féminin dans les nouvelles démocraties issues de la décolonisation⁸. Là où le discours dominant instrumentalisait la démocratie directe en faisant du suffrage féminin un enjeu de souveraineté du peuple (donc des hommes), c'est notamment avec la question de la ratification par la Suisse de la Convention européenne des droits de l'homme que les suffragistes parviendront à présenter le suffrage féminin comme une exigence pour les droits humains et à retourner l'argument exceptionnaliste à charge, en réancrant la Suisse, à ses dépens, dans le récit occidental du progrès démocratique⁹. On peut saisir la gêne que cette sorte de « déclassé civilisationnel » a pu susciter à l'aune tant du revirement spectaculaire des principaux partis politiques sur la question dans les années suivantes que de la couverture médiatique triomphaliste de la votation victorieuse de février 1971 et des premiers votes féminins, balayant bien vite sous le tapis de l'histoire la longue opposition à l'égalité¹⁰.

⁷ Voir p. ex STUDER Brigitte, *La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse (1848-1971)*, Neuchâtel, Éditions Livo-Alphil, 2021, pp. 59-60, 63, 65, 70, 89-90; HARDMEIER Sybille, « Was uns der Frauenstimmrechtskampf über die "Erfindung" der Demokratie lehrt », *Studien und Quellen* 30, 2004, pp. 75-108.

⁸ BOUCHERIN Nadine, *Les stratégies argumentatives dans les débats parlementaires suisses sur le suffrage féminin (1945-1971)*, thèse non publiée, Université de Fribourg, 2011, pp. 83-86. <http://doc.rero.ch/record/30833>, consulté le 25.02.2021.

⁹ VOGELI Yvonne, *Zwischen Hausrat und Rathaus. Auseinandersetzungen um die politische Gleichberechtigung der Frauen in der Schweiz, 1945-1971*, Zürich, Chronos, 1997, pp. 513-525; MESMER Beatrix, *Staatsbürgerinnen ohne Stimmrecht. die Politik der schweizerischen Frauenverbände 1914-1971*, Zürich, Chronos, 2007, pp. 303-332.

¹⁰ « Die Frauenstimmrechtsgegner kämpften bis zur letzten Minute. Die Verlierer », *Schweizer Illustrierte*, 08.02.1971; « Aux urnes avec bébé sur les bras... », *Nouvelle Revue de Lausanne*, 01.11.1971.



Fig. 1 : La question du « retard » suisse en comparaison internationale a très tôt servi d'argument aux suffragistes, notamment avec l'efficace métaphore de l'escargot, comme ici lors de l'ouverture de la première exposition du travail féminin (SAFFA) à Berne en 1928.

Ces représentations du « retard » et du « progrès », ancrées dans une cartographie de la démocratisation centrée sur l'Occident, ne sont pas anodines, en ce qu'elles s'insèrent dans des logiques (post-) coloniales de classement civilisationniste et/ou développementaliste. L'argument implicite que la Suisse ne devrait pas être « plus » en retard que les nouvelles démocraties extraeuropéennes rappelle également les conflits récurrents de priorité entre groupes sociaux qui ont marqué l'histoire globale de l'extension des droits politiques. Si le suffrage féminin a pu pâtir de l'extension du suffrage à des catégories d'hommes de plus en plus

nombreuses¹¹, il a aussi pu entrer en opposition – parfois par le fait des suffragistes elles-mêmes – avec l'accès aux droits politiques d'autres groupes pensés comme distincts, voire inférieurs, qu'il s'agisse d'ouvriers (comme au Royaume-Uni), d'anciens esclaves (aux États-Unis notamment), de « sujets coloniaux » (dans les empires britanniques

¹¹ C'est l'argument (débatu) de Pierre Rosanvallon dans le cas de la France: ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1994.

ou français¹²) ou encore de résidents étrangers comme en Suisse, une tension autour des frontières du «demos» qui reste encore insuffisamment explorée¹³. L'obsession actuelle pour le «retard» suisse, dont le «rattrapage» en 1971 permettrait l'avènement d'une démocratie soudainement «aboutie», doit donc être interrogée à l'aune des déficits démocratiques persistants d'aujourd'hui. D'autant que comme l'écrit Caroline Arni, «l'histoire des droits n'est pas un calendrier avec des deadlines qu'on respecte, manque ou décale»¹⁴, mais bien une histoire – forcément non linéaire et même chaotique, voire contradictoire – de luttes pour l'inclusion et la participation.

Mettre en lumière les acteurs politiques et leurs capacités d'action

Le regard transnational n'empêche pas, bien au contraire, d'approfondir la question épineuse des obstacles spécifiquement suisses – ou non – à l'introduction du suffrage féminin, mais invite à se méfier de toute explication trop mécanique ou culturaliste. Depuis les années 1980, la recherche a débattu divers facteurs qui ont joué conjointement pour «ralentir» l'introduction du suffrage féminin en Suisse. Bien évidemment, les effets conjoncturels et en particulier les ruptures politiques, économiques et sociales qu'ont constitué les deux guerres mondiales servent de première explication aux différentes vagues d'accès au suffrage féminin dans le monde. Dans les pays concernés, il ne s'agit pourtant pas d'une simple «récompense» des élites masculines aux femmes méritantes en sortie de guerre, mais bien de l'aboutissement d'un rapport de force initié auparavant par les suffragistes, que

cette version officielle a ensuite minimisé¹⁵. En outre, il a fallu que des actrices et acteurs se saisissent de ces ruptures comme autant de fenêtres d'opportunité pour revendiquer le suffrage féminin, tant dans les organisations internationales des deux après-guerres qu'au plan national. C'est aussi le cas en Suisse, où l'ambivalence de la sortie des deux guerres mondiales – entre rupture et affirmation de la continuité – a tout de même permis de lancer interventions parlementaires et votations sur la question. Même des facteurs institutionnels comme le fédéralisme ou la démocratie directe souvent présentés comme indépassables, ont surtout fait l'objet de stratégies qui l'ont emporté, notamment face à l'option de réinterpréter le mot «citoyen» dans la constitution, revendiquée très tôt par certaines suffragistes et juristes¹⁶.

Au lieu d'un regard mécanique, voire déterministe, sur les effets des conjonctures et des institutions, s'intéresser ainsi aux actrices et acteurs en jeu permet de se rapprocher de leurs propres calculs, stratégies, horizons d'attente, incertitudes, et occasions manquées. En comparant les trajectoires de différents pays, les historien·ne·s ont souligné d'importantes différences entre mouvements suffragistes, qui ont pu, selon les contextes, constituer des avantages ou des freins à leur capacité d'action voire à leur pouvoir de nuisance: structuration (unité des différents courants, répartition sur le territoire et dans la société...), institutionnalisation (accès aux procédures de décision), moyens d'action (diversement conventionnels ou revendicatifs), réseaux (plus ou moins liés aux élites masculines et/ou proches des mouvements ouvriers)¹⁷. Mais une analyse sensible aux rapports de force doit également inclure les positions et calculs des partis politiques et des élites masculines elles-mêmes face au suffrage féminin. L'importance de ces stratégies est

¹² Autour de ces tensions en Europe: BOCK Gisela, *Frauen in der europäischen Geschichte. Vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, München, Beck, 2005, pp. 201-215.

¹³ Beatrix Mesmer explique le «oui» de 1971 par un réflexe défensif des hommes face aux premières revendications de droits politiques pour les résident·es étranger·ère·s: MESMER Beatrix, *Staatsbürgerinnen...*, p. 315; pour les positions des féministes sur la question voir BAUMANN Sarah, *Und es kamen auch Frauen: Engagement italienischer Migrantinnen in Politik und Gesellschaft der Nachkriegsschweiz*, Zürich, Seismo, 2014, pp. 122-132; STÜDER Brigitte, *La conquête d'un droit...*, p. 62, 65.

¹⁴ ARNI Caroline, «Einführung...», p. 11.

¹⁵ Voir notamment BADER-ZAAR Birgitta, «Women's suffrage and War. World War I and Political Reform in a Comparative Perspective», in: SULKUNEN Irma, NEVALA-NURMI Seija-Leena, MARKKOLA Pirjo (eds.), *Suffrage, Gender and Citizenship. International Perspectives on Parliamentary Reforms*, Cambridge, Cambridge Scholars, 2008, pp. 193-218.

¹⁶ HARDMEIER Sybille, «Was uns der Frauenstimmrechtskampf...».

¹⁷ Pour cette discussion: BANASZAK Lee Ann, *Why Movements Succeed or Fail. Opportunity, Culture, and the Struggle for Woman Suffrage*, Princeton, UP, 1996; BLOM Ida, «Structures and Agency. a transnational comparison of the struggle for women's suffrage in the Nordic countries during the long 19th century», *Scandinavian Journal of History* 37(5), 2012, pp. 600-620; ADAMS Jad, *Women and the Vote: A World History*, Oxford & New York, Oxford UP, 2014.

restée longtemps masquée par l'instrumentalisation du conservatisme supposé des électeurs. Pour dépasser une focale trop exclusive sur l'échange d'arguments ou encore sur les « cultures politiques » plus ou moins patriarcales, la politiste Dawn Teele suggère de tenir compte des calculs électoraux des divers acteurs en présence : toute extension de suffrage adviendrait avant tout parce qu'elle semble profitable aux acteurs politiques dominants¹⁸. En Suisse, Brigitte Studer a montré que les femmes ont été victimes de l'attentisme des Radicaux, prioritairement soucieux de leur bonne entente avec leurs partenaires gouvernementaux catholiques-conservateurs et agrariens, restés le plus longtemps opposés à l'égalité politique¹⁹.

« 1971 » n'est pas qu'un épilogue : recentrer la participation politique des femmes au cœur de l'histoire des démocraties

En dépassant un a priori exceptionnaliste, le regard comparatif permet d'intégrer « 1971 » à une histoire globale des extensions du suffrage, et donc de la démocratie. Au lieu de n'évoquer le suffrage féminin que dans une sorte d'épilogue de l'histoire démocratique, il importe, au-delà, d'inclure les femmes dans cette histoire en rappelant leur participation active à la construction de la démocratie – en dépit de leur exclusion prolongée des droits politiques²⁰. Cet enjeu historiographique est également mémoriel et intrinsèquement politique, sachant que l'invisibilisation des femmes dans les grands récits de l'histoire de la démocratie, de son « invention » à son approfondissement, est allée de pair avec la normalisation de leur exclusion hors de l'espace politique au cours du XIX^e siècle²¹. Dans le cas suisse, on peut ainsi mettre en lumière l'engagement des Suissesses dans les diverses luttes pour la participation

populaire, la révision de la constitution en 1874, leur place dans la grève générale de 1918 – des moments critiques où elles ont à la fois lutté pour les droits des hommes et demandé « et nous ? »²². L'attention portée au suffrage ne devrait pas conduire à effacer rétrospectivement des mémoires les multiples formes d'engagements des femmes bien avant le suffrage²³. Les mouvements de femmes au sens large et leurs relations complexes avec d'autres mouvements sont de passionnants objets d'étude pour l'histoire des mouvements sociaux, de par leur grande diversité d'ancrages sociaux et de revendications. Au-delà des mouvements suffragistes et féministes, on peut s'intéresser à l'intersection des dominations, aux mouvements de femmes ouvrières et/ou de femmes migrantes, mais aussi aux femmes conservatrices, voire antisuffragistes, comme l'y invitent des études qui méritent d'être prolongées²⁴.

Cet intérêt pour les multiples engagements des femmes en politique peut notamment passer par une approche biographique. En Suisse comme ailleurs, de nombreuses publications ou projets mémoriels consistent à mettre en lumière des

²² ARNI Caroline, «Einführung...»; JORIS Elisabeth, «Umdeutung und Ausblendung. Entpolitisierung des Engagements von Frauen im Ersten Weltkrieg in Erinnerungsschriften», in: KUHN Konrad J., ZIEGLER Béatrice (Hrsg.), *Der vergessene Krieg. Spuren und Traditionen zur Schweiz im Ersten Weltkrieg*, Baden, Hier + Jetzt, 2014, pp. 133-151; GRABER Rolf, *Demokratie und Revolten. Die Entstehung der direkten Demokratie in der Schweiz*, Zürich, Chronos, 2017; HERMANN Katharina Eleonora, «Weiber auf den Geleisen: Frauen im Landesstreik», in: ROSSFELD Roman, KOLLER Christian, STUDER Brigitte (Hrsg.), *Der Landesstreik. Die Schweiz im November 1918*, Baden, Hier + Jetzt, 2018, pp. 217-240.

²³ DELLA SUDDA Magali, «Politisation et socio-histoire», in: ACHIN Catherine, BERENI Laure (éd.), *Dictionnaire genre & science politique: concepts, objets, problèmes*, Paris, SciencesPo, 2013, pp. 407-418.

²⁴ MESMER Beatrix, *Ausgeklammert - Eingeklammert. Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1988; MILANI Pauline, *Femmes dans la mouvance communiste suisse. La Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès. Un militantisme entre conservatisme et émancipation, 1952-1969*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2007; SCHULZ Kristina, SCHMITTER Leena, KIANI Sarah, *Frauenbewegung - Die Schweiz seit 1968: Analysen, Dokumente, Archive*, Baden, Hier und Jetzt, 2014; BAUMANN Sarah, *Und es kamen auch Frauen... PRODOLLIET Simone, JORIS Elisabeth, MEIERHOFER-MANGELI Zeedah et al., Terra incognita? Der Treffpunkt Schwarzer Frauen in Zürich*, Zürich, Limmat, 2013; FURTER Daniel, «Die umgekehrten Suffragetten». *Die Gegnerinnen des Frauenstimmrechts in der Schweiz von 1958 bis 1971*, travail de licence non publié, Université de Berne, 2003; MUTTER Christa, *Frauenbild und politisches Bewusstsein im schweizerischen katholischen Frauenbund: der Weg des SKF zwischen Kirche und Frauenbewegung*, travail de licence non publié, Université de Fribourg, 1987.

¹⁸ TEELE Dawn Langan, *Forging the Franchise. The Political Origins of the Women's Vote*, Princeton, UP, 2018.

¹⁹ STUDER Brigitte, «Die Geschichte des Frauenstimm- und -wahlrechts. Ein Misserfolgsnarrativ», in: ARLETTAZ Silvia, KREIS Georg (Hrsg.), *Die Geschichte der Schweiz*, Basel, Schwabe, 2014, pp. 544-547.

²⁰ RICHTER Hedwig, «Demokratiegeschichte ohne Frauen? Ein Problemaufriss», *APuZ* 42, 2018, pp. 4-9.

²¹ VIENNOT Éliane, *L'âge d'or de l'ordre masculin. La France, les femmes et le pouvoir 1804-1860*, Paris, CNRS, 2020.

parcours exemplaires de « grandes femmes », comme une réponse à la centralité des « grands hommes » dans les récits de la démocratisation. Le manque de biographies féminines dans les encyclopédies de référence – du Dictionnaire historique de la Suisse jusqu’à Wikipédia – reste encore aujourd’hui un vide scientifique, didactique et mémoriel que de nombreuses initiatives cherchent à combler²⁵. Mais au-delà des « grandes femmes », une histoire renouvelée de la démocratie doit également être davantage attentive à la vaste diversité des rapports à la politique et des modalités de (non-)participation politique, selon les contextes historiques ainsi que les ancrages spatiaux et sociaux des individus·e·s²⁶. Un regard sensible au genre amène d’ailleurs à élargir le concept même de participation politique, pour s’intéresser à la division genrée du travail politique, mais aussi inclure des formes d’engagement considérées encore aujourd’hui comme non politiques, car renvoyées à un rôle supposément féminin, comme les actions caritatives, les mobilisations autour de la consommation, le bénévolat²⁷...

Le genre concerne aussi les hommes : démasculiniser l’histoire de la démocratie

S’il s’agit d’inclure les femmes dans toute leur diversité dans l’histoire de la démocratie, l’histoire du genre invite également à repenser la place des hommes, non en tant qu’héros universels des grands récits démocratiques, mais bien en tant qu’hommes dans un champ politique qui s’est précisément constitué autour de l’inégalité de genre. On ne peut pas comprendre « 1971 » – et, a fortiori, les barrières à la participation politique



Fig. 2 : Démasculiniser l’histoire démocratique demande de mettre en lumière l’androcentrisme des représentations, même après 1971. Ici, pour parler de la question de l’abstention, le caricaturiste André Paul met face à face deux stéréotypes : un homme politique en costard cravate prêchant sa vérité de manière autoritaire, et un citoyen suisse présumé lambda (toujours un homme). *L’Hebdo*, 13 octobre 1983, p. 12.

des femmes qui persistent ensuite – sans prendre en compte la constitution d’un ordre de genre binaire et hiérarchisé pensant le « politique » comme masculin et le « domestique » comme féminin. Comme le souligne Brigitte Studer, avec cette focale, loin d’être exceptionnelle, la Suisse apparaît tout à fait exemplaire parmi les démocraties modernes²⁸. Cette perspective invite également à réexaminer la question de la représentation dans la démocratie suisse, bien souvent cachée par l’idéal d’une démocratie directe participationniste et égalitaire, en s’inspirant du « contrat sexuel » tacite décrit par Carole Pateman dans lequel le *pater familias* représente les femmes et les enfants²⁹.

²⁵ «Über fehlende Frauenbiografien im HLS – und die Gegenmassnahmen», *infoclio.ch*, 31.05.2021, <https://www.infoclio.ch/it/%C3%BCber-fehlende-frauenbiografien-im-hls-%E2%80%93-und-die-gegenmassnahmen>, consulté le 17.06.2021.

²⁶ BUTON François, LEHINGUE Patrick, MARIOT Nicolas et al. (éd.), *L’ordinaire du politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Villeneuve-d’Ascq, Septentrion, 2016.

²⁷ LUDI Regula, RUOSS Matthias, «Die Großmütter und wir. Freiwilligkeit, Feminismus und Geschlechterarrangements in der Schweiz», *L’Homme* 31(1), 2020, pp. 87-104.

²⁸ STUDER Brigitte, «Suffrage universel et démocratie directe. L’exemple de la Suisse, 1848-1990», in: FAURÉ Christine (éd.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les belles lettres, 2010, p. 981.

²⁹ PATEMAN Carole, *The Sexual Contract*, Stanford, Stanford UP, 1988; KERGMARD Zoé, *Wahlen ohne Kampf? Schweizer Parteien auf Stimmenfang, 1947–1983*, Basel, Schwabe, 2020, pp. 38-41.

Bien plus que de simplement féminiser l'histoire démocratique, la démasculiniser demande donc de dénaturiser le caractère androcentré du champ politique, des symboles et des discours aux pratiques courantes du pouvoir. «1971» n'a pas fait disparaître l'impensé androcentrique dans les formes de savoir contemporaines sur la politique, de la science politique à l'éducation à la citoyenneté, malgré l'émergence de perspectives sensibles au genre³⁰. Les travaux sur les modèles de masculinité en politique invitent à étudier les habitudes et les représentations des hommes politiques rendant encore si difficile aux femmes politiques (mais aussi aux hommes issus de milieux populaires et/ou de minorités ethnoraciales, sexuelles ou de genre) l'accès aux responsabilités politiques³¹. On peut poser le même regard dénaturisant sur les modèles de citoyenneté, tant concernant leur imbrication avec le «modèle militaro-viril», particulièrement en Suisse avec l'idéal de milice, que s'agissant des droits sociaux, longtemps pensés prioritairement à travers le prisme du travail salarié³². Repenser la citoyenneté implique *in fine* d'interroger les conditions les plus matérielles de la participation et de l'autonomie politique, à commencer par l'attribution aux femmes du travail domestique non rémunéré³³.

³⁰ KERGOMARD Zoé, «Knowledge on a Democratic “Silence”: Conflicting Expertise on the Decline in Voter Turnout in Postwar Switzerland (1940s–1980s)», *KNOW: A Journal on the Formation of Knowledge* 4(2), 2020, pp. 232-261; MEYER Katrin, «Tracing the Violence of Hegemonic Silence: The (Non-)Representation of Women's Suffrage in Theories on Swiss Democracy since 1971», in: DAHINDEN Janine, ERISMANN Annelise, GRISARD Dominique (ed.), *Violent Times, Rising Resistance. An Interdisciplinary Gender Perspective*, Zürich, Seismo, 2022, pp. 81-98.

³¹ AMLINGER Fabienne, *Im Vorzimmer zur Macht? Die Frauenorganisationen der SPS, FDP und CVP (1971-1995)*, Zürich, Chronos, 2017; FLETCHER Christopher, BRADY Sean, MOSS Rachel E. et al. (eds.), *The Palgrave Handbook of Masculinity and Political Culture in Europe*, London, Palgrave, 2018; HOEGAERTS Josephine, *Masculinity and Nationhood, 1830-1910. Constructions of Identity and Citizenship in Belgium*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

³² MARLY Matthieu, «Modèle militaro-viril (Le)», in: *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, 22.06.2020. <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/genre-et-europe/1%E2%80%99homme-europ%C3%A9en-une-masculinit%C3%A9-h%C3%A9g%C3%A9monique-xixe-xxie-si%C3%A8cles/le-mod%C3%A8le-militaro-viril>, consulté le 24.01.2021; LUDI Regula, «Gendering Citizenship and the State in Switzerland After 1945», in: TOLZ Vera, BOOTH Stephenie (eds.), *Nation and Gender in Contemporary Europe*, Manchester & New York, Manchester UP, 2005, pp. 53-79.

³³ LISTER Ruth, CAMPLING Jo, *Citizenship: Feminist Perspectives*, Basingstoke, Palgrave, 2017.

Conclusion

La longue histoire de l'introduction du suffrage féminin en Suisse, si elle permet de réfléchir aux mécanismes complexes propres à la Suisse qui ont contribué à entraver le combat suffragiste, peut donc être également reliée à une histoire transnationale des mouvements suffragistes et plus largement de la démocratie. Derrière le simple récit d'un «retard» propre à la Suisse, c'est la construction genrée des démocraties modernes que l'on peut interroger, depuis les modèles de citoyenneté et de participation jusqu'aux représentations mêmes du «peuple»/«demos». Cet héritage androcentré de la démocratie permet également de comprendre les luttes et les résistances persistantes autour de la représentation politique des femmes bien après 1971. Enfin, «1971» représente un «lieu de mémoire» encore en construction, dont on peut interroger l'intégration à (ou la dissonance avec) différents «grands récits» circulant aujourd'hui dans l'espace public suisse, qu'ils soient démocratiques, nationalistes, libéraux, socialistes ou encore féministes. Réfléchir aux formes de mémorialisation de «1971» invite à interroger les impensés de ce nouveau grand récit, surtout s'il s'agit de l'intégrer, à rebours de l'histoire, au mythe d'une démocratie suisse supposément naturellement apte à intégrer les minorités. Ce n'est pas un hasard si certain-e-s activistes ont profité du cinquantenaire pour relancer le débat sur un autre déficit démocratique lancinant en Suisse, l'exclusion de la citoyenneté du quart de la population résidente non suisse³⁴. Comme le remarque Brigitte Studer, les discussions autour de cet anniversaire ont remis à la surface une forme de dissonance cognitive dans les représentations collectives de la démocratie suisse, entre le mythe d'une démocratie ancienne et exceptionnelle et la réalité des processus d'exclusion³⁵. Une mémoire apaisée, consensuelle et *in fine* nationaliste du suffrage féminin ne ferait que camoufler cette dissonance au lieu de permettre de s'en saisir comme tension productive pour la recherche, l'enseignement et le débat démocratique.

³⁴ «Die Zeit ist reif für das Stimmrecht für alle!», *Stimmrecht für Alle*, <https://stimmrecht fuer alle.ch/>, consulté le 17.03.2021.

³⁵ STUDER Brigitte, «Rezension zu: Seitz, Werner: Auf die Wartebank geschoben. Der Kampf um die politische Gleichstellung der Frauen in der Schweiz seit 1900», Zürich, 2020, www.hsozkult.de/publicationreview/id/reb-95311, consulté le 13.07.2021.

L'autrice

Zoé Kergomard est depuis octobre 2021 maître-assistante en histoire contemporaine à l'Université de Zurich, après un passage à l'Institut historique allemand (Paris) et une thèse soutenue en 2018 à l'Université de Fribourg. Principales publications sur ce sujet: *Wahlen ohne Kampf? Schweizer Parteien auf Stimmenfang, 1947–1983*, Basel, Schwabe, 2020; «An die Urnen, Schweizerinnen! Die Erfindung der Wählerin im eidgenössischen Wahlkampf von 1971», in RICHTER Hedwig, BUCHSTEIN Hubertus (éd.), *Kultur und Praxis der Wahlen. Eine Geschichte der modernen Demokratie*, Wiesbaden, VS, 2017, pp. 237-265; «Entre backlash et “lobbyisme féministe”? Être candidate aux élections fédérales de 1971», in: KRADOLFER Sabine, ROCA I ESCODA Marta (éd.), *Femmes et politique en Suisse. Luites passées, défis actuels, 1971-2021*, Neuchâtel, Alphil, 2021, pp. 49-66.

zoe.kergomard@hist.uzh.ch

Résumé

À l'occasion des 50 ans du suffrage féminin au niveau fédéral, cet article propose de se saisir de «1971» comme d'une opportunité de réflexion critique sur l'histoire de la démocratie. La longue histoire de l'introduction du suffrage féminin en Suisse, si elle permet de réfléchir aux mécanismes complexes propres au contexte national qui ont pu entraver le combat suffragiste, peut également être reliée à une histoire transnationale des mouvements suffragistes et de la démocratie. Derrière le simple récit d'un «retard» propre à la Suisse, c'est alors la construction genrée des démocraties modernes que l'on peut interroger.

Mots-clés

Suffrage féminin, Genre, Démocratie, Suisse, Transnational